

Benin / Bénin

(25)

Programme UNITWIN / Chaires UNESCO

Rapport d'activités

Période d'activités: 2001

Chaire UNESCO des droits de la personne humaine et de la démocratie

I. Activités

Historique

Le programme Chaires UNESCO

Désireuse d'apporter son soutien à l'expérience démocratique inaugurée au Bénin par la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990, l'UNESCO a signé en 1995 avec l'Université Nationale du Bénin l'Accord de Paris créant la Chaire UNESCO des droits de la personne et de la démocratie. Celle-ci est domiciliée au sein de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques (FASJEP) et fait partie du réseau des Chaires UNESCO.

Le Programme UNITWIN/Chaires UNESCO est un plan d'action en faveur de la solidarité universitaire à l'échelle mondiale, destiné à renforcer la coopération entre les universités et plus particulièrement à soutenir l'enseignement supérieur dans les pays du Sud.

En matière de financement, l'UNESCO joue un rôle catalyseur : sa contribution financière représente un capital initial destiné à faciliter les contacts avec les institutions impliquées. Le succès du Programme dépend donc en grande partie du soutien financier et scientifique des institutions d'enseignement supérieur des pays du Nord et du Sud, des Gouvernements, des organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales.

La Chaire UNESCO des droits de la personne et de la démocratie du Bénin est l'une des Chaires œuvrant en Afrique dans le domaine des droits humains et de la culture de la paix, mais la seule de ce type en Afrique subsaharienne francophone et la seule également à dispenser un enseignement de 3^{ème} cycle, d'où son originalité et son importance dans la région.

1. Enseignement/Formation/Recherche

Les enseignements sont assurés par un collège d'enseignants de rang magistral nationaux, régionaux et internationaux sélectionnés pour leur expérience et leurs recherches personnelles.

Activités scientifiques

Programme de DEA

Deuxième promotion :

Le programme a comporté les enseignements suivants:

Cours théoriques :

Régime juridique des droits de l'homme (60 heures), Salif YONABA, Maître de conférences agrégé, Université de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Jean-Yves CARLIER, avocat et Professeur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique), Olivier DE SCHUTTER, Chargé de cours à l'Université Catholique de Louvain (Belgique)

Régimes démocratiques (40 heures), Fidèle MENGUE, Professeur, Université Omar Bongo, Libreville (Gabon)

Philosophie des droits de l'homme (30 heures), Philippe GERARD, Professeur ordinaire et doyen honoraire, Facultés Universitaires St-Louis (Belgique)

Histoire des droits de l'homme (30 heures), Hans F. ILLY, Professeur, Université de Freiburg (Allemagne)

Sociologie des droits de l'homme (30 heures), Anne DEVILLE, Professeur, Facultés Universitaires Saint-Louis (Belgique)

Droit international humanitaire (25 heures), Eric DAVID, Professeur ordinaire, Université Libre de Bruxelles (Belgique)

Droit pénal international (25 heures), Messanvi FOLI, Professeur, Doyen de la Faculté de Droit, Université du Bénin (Togo)

2. Conférences/Congrès/Réunions

Séminaires :

Processus de démocratisation en Afrique (40 heures), Théodore HOLO, Professeur, Université Nationale du Bénin
Etat des droits humains en Afrique (40 heures), Paul-Gérard POUGOUE, Professeur, Vice-Recteur de l'Université de Yaoundé II (Cameroun)

Droits humains et développement (40 heures), Koffi AHADZI, Maître de conférences agrégé, Université du Bénin (Togo)

Cours d'appui :

Méthodologie de la recherche (15 heures), Fidèle MENGUE, Professeur, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon)

Anglais appliqué aux droits de l'homme (20 heures), Salif YONABA, Maître de conférences agrégé, Université de Ouagadougou (Burkina Faso)

Initiation à l'informatique (30 heures), Université Virtuelle Africaine

Les cours ont débuté le 15 novembre 1999. Les candidats ont été sélectionnés sur la base du dossier constitué et d'un entretien de motivation. Dans certains pays tiers, une présélection a été organisée par une institution partenaire.

Cette deuxième promotion comptait 17 Béninois, 2 Camerounais, 2 Nigériens, 1 Gabonais, 1 Burkinabè, 1 Malien, 1 Congolais (RDC), parmi lesquels des magistrats, des avocats, des enseignants, des fonctionnaires, des cadres d'ONGs, des militants des droits de l'homme ainsi que des jeunes diplômés se destinant à l'une des carrières précitées.

Le manque de bourses d'études a empêché certains candidats non béninois de s'inscrire au programme. Cependant, deux bourses ont été octroyées par la Fondation Konrad Adenauer et la Coopération française a pris en charge la scolarité d'un fonctionnaire malien. La Coopération universitaire institutionnelle belge (CIUF) a offert six bourses à compter de janvier 2000.

Troisième promotion :

Un séminaire international d'évaluation du programme de DEA s'est déroulé à Cotonou en juin 2000 et a permis de revoir le règlement pédagogique et d'améliorer le programme des enseignements, qui est organisé comme suit :

Enseignements généraux : 160 h

Philosophie des droits de la personne: Philippe GERARD, Professeur ordinaire et doyen honoraire, Facultés Universitaires St-Louis (Belgique)

Histoire de l'Etat de droit et de la démocratie: Dr Hans F ILLY, Institute of Socio-Cultural Research, Freiburg (Allemagne)

Sociologie des droits de la personne: Anne DEVILLE, Professeur, Facultés Universitaires St-Louis (Belgique)

Régimes politiques démocratiques: Fidèle MENGUE, Professeur et doyen honoraire, Université de Libreville (Gabon)

Droit international général, Pierre KLEIN, Chargé de cours, Université Libre de Bruxelles (Belgique)

Enseignements spécifiques: 180 h

Droit matériel des droits de la personne: Olivier DE SCHUTTER, Chargé de cours, Université Catholique de Louvain (Belgique); Jean-Yves CARLIER, Professeur, Université Catholique de Louvain (Belgique), Koffi AHADZI, Maître de conférences agrégé, Université du Bénin (Togo)

Systèmes de protection: Jean-Yves CARLIER, Professeur, Université Catholique de Louvain (Belgique), Salif YONABA, Maître de conférences agrégé, Université de Ouagadougou (Burkina Faso), Jacques-Mariel NZOUANKEU, Professeur, Observatoire des Fonctions Publiques Africaines, Cotonou, Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

Droit pénal international: Messanvi FOLI, Professeur, doyen de la Faculté de droit de l'Université du Bénin (Togo)

Droit international humanitaire : Eric DAVID, Professeur ordinaire, Université Libre de Bruxelles (Belgique)

Séminaires : 110 h

Transitions démocratiques: Théodore HOLO, Professeur, Université Nationale du Bénin (Bénin)

Etat des droits de la personne en Afrique: Paul-Gérard POUGOUE, Professeur, Vice-recteur de l'Université Yaoundé II (Cameroun)

Droits de la personne et développement.: Koffi AHADZI, Maître de conférences agrégé, Université du Bénin (Togo)

Enseignements d'appui : 80

Méthodologie de la recherche

Anglais appliqué aux droits de l'homme

Initiation à l'informatique

Les cours ont débuté le 10 novembre 2000. Cette troisième promotion compte 14 Béninois, 2 Guinéens, 3 Togolais, 1 Congolais, 2 Centrafricains, 1 Burundais, 1 Burkinabè.

Sept bourses ont été offertes par la Coopération universitaire institutionnelle belge, cinq par le Centre Danois des Droits de l'Homme, et trois par la Fondation Konrad Adenauer.

Dans le cadre de ses activités de recherche, la Chaire Unesco a signé le 3 Juillet 2001, un protocole tripartite d'entente sur la recherche et la formation avec l'Université de Grenoble représentée par le Centre d'étude et de Recherche sur le Droit et l'Administration Publique d'une part et l'Université de Sherbrooke représentée par le Centre d'Excellence en Gestion du Développement local d'autre part.

Quatrième promotion :

Les cours ont débuté le 12 novembre 2001. Cette quatrième promotion compte dix-huit béninois, trois camerounais, un rwandais, deux togolais.

Onze bourses ont été offertes par la Fondation Konrad Adenauer, six par la Coopération universitaire belge et quatre par la Coopération bilatérale bénino-belge.

Séminaires et formations

Un séminaire de formation a été organisé avec la Fondation Konrad Adenauer les 9 et 10 octobre 2000 sur le thème : " Maintien de l'ordre et droits de la personne ". Cette formation a réuni 50 agents des Compagnies Républicaines de Sécurité.

Un deuxième séminaire a également été organisé en Juin toujours avec le concours financier de la F.K.A. sur le rôle des journalistes dans le renforcement de l'Etat de droit.

La première Session Régionale de Formation en Droits Humains s'est déroulée du 16 au 27 Juillet 2001; elle a regroupé trente participants de six nationalités différentes (Bénin; Burkina Faso; Mali; Niger; Sénégal; Togo). Entièrement financée par le CGRI, cette première édition a été baptisée "Promotion TULKENS" du nom du Juge belge de la Cour Européenne des droits de l'Homme.

Un programme de formation en droits humains a été spécialement concocté pour des participantes canadiennes (10) du lundi 6 au Vendredi 25 Août 2001 afin de permettre à des étudiants du Nord non seulement de prendre contact avec les réalités du Sud mais aussi pour leur donner l'occasion d'apprécier les spécificités africaines des droits de l'homme tant dans leur conception que dans leur effectivité.

La deuxième Session Régionale de Formation en Droits Humains s'est déroulée du 3 au 14 décembre 2001; elle a regroupé quarante participants issus d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Elle a été entièrement financée par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

Du 19 au 21 Novembre 2001 s'est tenu un Séminaire de Formation en droits humains à destination des responsables d'ONG militant dans le domaine des droits de l'Homme. Cette activité organisée par la Chaire a été financée par la Fondation Konrad Adenauer.

Du 22 au 24 mai 2002, séminaire sur le thème "Participation de la Femme à l'exercice du pouvoir local au Bénin" organisé par la Chaire en collaboration avec l'Association des Femmes juristes du Bénin. Ce séminaire est financé par la Fondation Konrad Adenauer.

La troisième Session régionale de formation, soutenue par la Fondation Konrad Adenauer et le Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté française de Belgique, se tiendra du 15 au 26 juillet 2002. Quarante participants d'Afrique francophone sont attendus.

Conférences et colloques

Un cycle de conférences – débats est organisé depuis décembre 1999 dans les locaux du Centre Culturel Français, avec entre autres :

"Le Tribunal Pénal International des Nations Unies pour le Rwanda : un exemple de consolidation du droit pénal international", par Roland Kouassi Géro AMOUSSOUGA, conseiller juridique (TPIR)

La circulation des personnes dans le monde, par Jean-Yves CARLIER (Université Catholique de Louvain)

Vie privée et Etat-Providence, par Olivier DE SCHUTTER (Université Catholique de Louvain)

Démocratie et développement, par Koffi AHADZI (Université du Bénin à Lomé)

L'universalité des droits de l'homme, par Victor TOPANOU (Université Nationale du Bénin)

La garde à vue, par Emilien d'ALMEIDA (Université Nationale du Bénin)

Armée et Nation, par Jean-Baptiste MONKOTAN (Université Nationale du Bénin)

La Cour Pénale Internationale, par Eric DAVID (Université Libre de Bruxelles);

L'indivisibilité des droits de l'homme, par Patrice MEYER-BISCH (Institut d'Ethique et des Droits de l'Homme, Fribourg)

Peut-on parler de démocratie et de droits de l'homme "à l'africaine", par Victor TOPANOU (Université Nationale du Bénin)

Le droit d'ingérence, par Pierre KLEIN (Université Libre de Bruxelles)

La corruption, par Fulbert GERO AMOUSSOUGA (Université Nationale du Bénin)

Mondialisation et droits de l'homme, par Olivier DE SCHUTTER

Droits de l'homme et traditions africaines, par Messanvi FOLI (Université du Bénin)

L'impunité, maladie infantile de la démocratie et de l'Etat de droit en Afrique, par Salif YONABA (Université de Ouagadougou)

Du 21 au 23 novembre 2001 s'est tenue à Cotonou la première rencontre des responsables des Chaires UNESCO et Instituts travaillant dans le domaine des droits de l'Homme en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette première rencontre fut organisée par la Chaire Unesco en coopération avec le Programme régional pour les Sciences sociales et humaines du Bureau de l'Unesco à Dakar. Organisée autour d'un thème central - la lutte contre l'impunité en Afrique - la rencontre de Cotonou se voulait aussi un lieu d'échanges des expériences nationales en matière de formation et d'éducation aux droits de l'Homme, à la démocratie et à la culture de la paix. Etaient invités à cette réunion onze Instituts et Chaires UNESCO en provenance d'Afrique occidentale et centrale.

Stages

La Chaire a accueilli, dans le cadre de leurs recherches, des stagiaires provenant d'autres institutions, à la demande de l'Institut Raoul Wallenberg et de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Deux auditeurs diplômés de la première promotion ont également obtenu une bourse de la coopération universitaire belge et effectuent un stage de trois mois au Tribunal Pénal International des Nations Unies pour le Rwanda.

Participation à des activités extérieures

La Chaire a pris part à diverses manifestations organisées tant au Bénin qu'à l'étranger, entre autres

Concours Rousseau en Avril / Mai 2001 à Bruxelles et à la Haye et en mai 2002 à l'Université Mac Gill de Montréal;

Deux formations organisées par le Centre Danois des Droits de l'Homme, Copenhague, novembre 2000 et Octobre 2001; la première pour les responsables et gestionnaires de programme, le seconde à destination des documentalistes.

La rencontre des responsables des Chaires Unesco à Paris (Unesco; Janvier 2001) et en Autriche (23-27 avril 2002)

Participation à Québec au Canada à un colloque sur l'éducation à la citoyenneté (Février 2001).

Deux étudiants diplômés de la première promotion ont obtenu une bourse de la coopération universitaire belge et poursuivent leurs études en Belgique.

Documentation

Le fonds documentaire mis à la disposition des auditeurs, des chercheurs, et du personnel enseignant est passé de 1300 à plus de 2000 titres de décembre 1999 à décembre 2000. Il comprend des ouvrages et des rapports spécialisés, en Français et en Anglais.

Une vingtaine de périodiques sont également disponibles, de même que plusieurs CD-Roms documentaires.

Ce fonds documentaire est le résultat du soutien de diverses institutions, parmi lesquelles : l'UNESCO, l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, le Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté Française de Belgique, la Coopération universitaire institutionnelle belge, le Centre Danois des Droits de l'Homme, l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE), l'Université de Tours, l'Université Libre de Bruxelles, les Facultés Universitaires St-Louis de Bruxelles, le Centre d'Etudes d'Afrique Noire (CEAN), le Centre Culturel Français de Cotonou, la Fondation Konrad Adenauer, le Haut Commissariat des Nations

Unies pour les Réfugiés, le Tribunal Pénal- International des Nations Unies pour le Rwanda, le Bureau International du Travail, l'Union Interparlementaire, la Commission Internationale de Juristes, Human Rights Watch, l'association Survie, l'Observatoire Permanent de la Coopération Française.

L'équipement informatique et le mobilier ont été acquis grâce à l'appui de l'UNESCO, du Centre Danois des Droits de l'Homme, de l'APEFE, et de la Coopération Universitaire Institutionnelle Belge (CIUF).

Nos partenaires

Nous remercions pour leur soutien :

l'UNESCO.

L'Université Nationale du Bénin et son Recteur, le Professeur Kémoko Ousséni BAGNAN ainsi que la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques et son Doyen le Professeur Fulbert GERO AMOUSSOUGA.

La Fondation Konrad Adenauer et son Représentant Résidant à Cotonou, Thomas LÜTKE ENTRUP.

L'Agence Universitaire de la Francophonie.

L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et Christine DESOUCHES, Déléguée à la démocratie et aux droits de l'Homme.

Le Tribunal Pénal International des Nations Unies pour le Rwanda, et Jean-Pelé FOMETE et Roland GERO AMOUSSOUGA.

L'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger, APEFE-Belgique, son Directeur Jean GILLET et son coordonnateur à Cotonou, Francis DEPREZ.

Le Commissariat Général aux Relations Internationales de la Communauté Française de Belgique, le Commissaire Philippe SUINEN et Alain DEMAEGD, Directeur du Département Afrique.

La Coopération Universitaire Institutionnelle Belge (CIUF) ainsi que les Professeurs Marc PONCELET (Université de Liège), Pierre KLEIN (Université Libre de Bruxelles) et Anne DEVILLE (Facultés Universitaires de Saint Louis).

Le Centre Danois des Droits de l'Homme, son directeur ainsi que Madame Louise KRABBE, coordinatrice de projets.